

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEGR3B70FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B70FRA Élaboration du projet professionnel 15 h / 1 C

PEGR3B70FRB Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B70FRA Élaboration du projet professionnel 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Code	6_PEGR3B70FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le prolongement du "Dossier Enseignant" (B1), ce module de cours permet au futur enseignant de poursuivre le développement de son projet professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Porter un regard critique sur l'évolution de son projet de formation depuis son entrée en formation initiale.

Présenter et analyser les compétences acquises : relire les expériences de stages, les différents temps forts de la formation.

Au coeur de plusieurs disciplines, ce cours demande à l'étudiant-stagiaire de se situer par rapport à son projet de formation, de se positionner par rapport à l'entrée dans la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son portfolio de développement professionnel.

Susciter sa réflexion concernant l'exercice du métier et permettre un retour critique sur ses pratiques. Accompagner la formulation de ses choix axiologiques, socioculturels et méthodologiques.

Démarches d'apprentissage

Ateliers visant l'accompagnement de la production finale attendue : le portfolio.

Choix des matériaux, pièces constitutives; temps d'écriture, argumentation ; échanges ; recherches.

Une part de travail en autonomie est attendue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et guidance pédagogique en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Petit guide du jeune enseignant. Site officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Devenir enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2001.

Desjardins, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.

Référentiels officiels, programmes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Portfolio et présentation orale 100% au Q2

Portfolio et présentation orale 100% au Q3

Plagiat, non respect des échéances et/ou consignes impliquent un zéro.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEGR3B70FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Compte tenu de la complexité croissante des situations de travail, ce module de cours permettra une réflexion sur l'exercice du métier.

Et dans un corps où prévalent une pluralité de références morales, culturelles et professionnelles, ce cours permettra d'aborder la dimension déontologique de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours propose une réflexion autour de la transformation personnelle qui conduit progressivement, au cours de la formation initiale, l'étudiant vers son rôle d'enseignant. Il permettra aussi de réfléchir au sens et à la place de l'école dans la société d'aujourd'hui.

Se poser des questions. Se situer par rapport au métier d'enseignant. Se positionner, formuler des valeurs personnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Réflexion sur différentes notions, partenaires de l'école... en fonction des attentes et besoins.

Notion d'identité professionnelle - Le point sur la profession d'enseignant aujourd'hui - Profils des jeunes - Changement du public scolaire - La professionnalisation du métier - Les relations parents-écoles - La remédiation - PISA - L'enseignement de promotion sociale - CEFA - L'enseignement à domicile - L'enseignement à l'hôpital - L'enseignement spécialisé - Les rythmes scolaires - Les jeunes en danger - Compétition ou coopération - Le plan individuel d'apprentissage - Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques - Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) - Les élèves qui décrochent - Pacte pour un enseignement d'excellence - Le passage au secondaire - Les services de médiation scolaire - Les services d'accrochage scolaire (SAS) - Les équipes mobiles - Les services d'aide à la jeunesse (SAJ) - Assistances écoles - Les services de promotion de la santé à l'école - Les services d'aide en milieu ouvert (AMO) - Les syndicats - La discipline - Les sanctions - Le secret professionnel / Le devoir de discrétion / La déontologie - La formation continuée - Etre enseignant débutant - Les abandons des enseignants en début de carrière - Les « qualités » d'un « bon » enseignant - L'enseignant et les réseaux sociaux - Internet et les jeunes - TFE

Démarches d'apprentissage

Approche interactive lors des séances de cours.

Echanges et réflexion à partir de diverses interventions sur certaines pratiques pédagogiques, les fonctionnements, les systèmes d'évaluation.

Des visites seront organisées en fonction des intérêts des étudiants.

Initiatives d'étudiants pour d'éventuelles interventions.

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide apportée en fonction des attentes et besoins.

Sources et références

Beckers, J. (2007). Compétences et identité professionnelles. Bruxelles : De Boeck.

Deauvieux, J. (2009). Enseigner dans le secondaire. Les nouveaux professeurs face aux difficultés du métier. Paris : La Dispute.

Meirieu, Ph. (2005). Lettre à un jeune professeur. Paris : ESF.

Perrenoud, Ph. (2006). Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Paris : ESF.

Prairat, E. (2005). De la déontologie enseignante. Paris : PUF.

Tardif, M. & Lessard, Cl. (2004). La profession d'enseignant aujourd'hui. Bruxelles : De Boeck.

Ubaldi, J.-L. (2006). Débuter dans l'enseignement. Paris : ESF.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% examen mixte : examen écrit et travail journalier. Consignes remises au cours.

L'engagement de l'étudiant dans sa formation est essentiel. La présence, l'investissement de l'étudiant est requis pour toutes les activités (cours, interventions de personnes-ressources, visites) organisées au sein des heures de cours de psychopédagogie.

Le non-respect des échéances et/ou des consignes (si absences) impliqueront un zéro.

Les étudiants, qui sont dispensés "de tous les cours", recevront des consignes "adaptées".

100% examen écrit au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exe	100

Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).